



Question 1 :

Quelles sont les chances des productions locales dans un contexte caractérisé par les marchés mondiaux porteurs ?

Synthèse hebdomadaire 1 – semaine du 21 au 25 avril 2008

Les producteurs locaux pourraient bénéficier de la hausse des prix mondiaux si les contraintes du côté de l'offre sont levées, s'ils s'organisent et si le fonctionnement des marchés est amélioré.

Résumé

Il apparaît que la hausse des prix internationaux est une opportunité soumise à de nombreuses conditions. Tout d'abord, les Etats sont incités à répondre à court terme aux besoins des consommateurs, mais il ne faut pas qu'ils mettent de côté les producteurs. Ensuite, les conditions nécessaires du côté de l'offre sont de lever les contraintes à l'augmentation de la production, de permettre aux producteurs de valoriser les produits traditionnels ('transmission') locaux et de trouver des financements pour augmenter leur capacité de production. Enfin, la faible organisation des producteurs et des filières est limitante. Les organisations de producteurs doivent s'affirmer et il est nécessaire d'améliorer le fonctionnement des marchés (le modèle de l'UE entre 1958 et 1992 est cité). Des questions restent en suspens : Comment lever les contraintes à l'augmentation de la production ? La 'transmission' des prix entre les marchés internationaux et les marchés locaux est-elle garantie ? Dans cette conjoncture favorable de haut prix agricoles, le problème de la volatilité des prix agricoles a-t-il disparu ? Quelles sont les politiques publiques qui permettraient aux agriculteurs de bénéficier au niveau local de la hausse des prix internationaux ?

Une opportunité, oui, mais soumise à de nombreuses conditions

Il apparaît que « l'accroissement du coût des matières premières agricoles peut s'avérer une véritable chance pour l'agriculture familiale car il permet un rattrapage des prix agricoles trop longtemps sous-valorisés » (Henri CLAVIER, directeur général adjoint de la SODECOTON), mais il ressort des premiers débats de la semaine que les conditions ne semblent aujourd'hui pas réunies pour que les productions locales bénéficient pleinement de la bonne conjoncture des marchés mondiaux. La manne que représente la hausse des produits agricoles pourrait même échapper aux petits paysans du Sud. « En effet, le prix des intrants et particulièrement celui des engrais connaît une hausse vertigineuse, que rien ne semble arrêter et qui est totalement déconnectée de l'augmentation du prix des produits agricoles que peuvent proposer l'industriel ou le négociant au paysan », déplore Henri CLAVIER. « Le petit producteur pourrait alors se retrouver dans une situation pire que celle qu'il connaissait avant l'amélioration du prix des matières premières agricoles sur le marché », ajoute-t-il.

Des mesures à court terme en faveur des consommateurs, mais sans oublier les producteurs

Selon les premiers contributeurs de la semaine, les gouvernements, confrontés à des situations d'urgence, telles que les émeutes de la faim, la satisfaction des besoins des consommateurs pourrait même devenir la priorité des gouvernements, quitte à sacrifier les petits paysans. Michel PETIT redoute du reste que « la colère des consommateurs soit si forte qu'elle entraîne de nouvelles réactions impulsives des pouvoirs publics, nuisibles à moyen terme mais compréhensibles à court terme, comme on le voit déjà dans de nombreux pays depuis quelques semaines, allant jusqu'à des taxes élevées ou même des embargos sur les exportations ». « Quoiqu'il en soit, en attendant des constructions plus ambitieuses, il faudrait éviter d'attribuer une aide alimentaire à ces Etats sans assurer, en même temps, un débouché aux productions de leurs agriculteurs », déclare ce son coté Joseph MARCHADIER, ancien directeur adjoint de l'ITCF.

Henri CLAVIER rappelle qu'il est nécessaire d'envisager des mesures de soutien, mais qu'elles peuvent être soit en faveur du producteur, soit en faveur au consommateur, selon qu'il faille atténuer l'augmentation de prix des intrants ou des produits agricoles.

Les conditions du côté de l'offre

Lever les contraintes à l'augmentation de la production est une condition avancée pour faire bénéficier les petits paysans de la bonne conjoncture des prix. En effet, « Sans production à vendre, des prix élevés ne sont pas très intéressants pour les producteurs », fait remarquer Michel PETIT.

Le niveau élevé des prix des produits importés est une occasion à saisir pour permettre aux producteurs de valoriser les produits traditionnels, peu échangés sur le marché mondial, et qui restent meilleur marché que les céréales. Cette valorisation est un des éléments de la 'transmission' des prix des marchés mondiaux vers les marchés locaux. Selon Nicolas SALLIOU, « l'âge d'or des productions locales viendra le jour où le déclin de la production pétrolière poussera à une relocalisation des productions. Les estimations du pic pétrolier (par exemple, CNOOC la compagnie d'état chinoise le situe entre 2005 et 2010) donnent à ce scénario une pertinence à court terme ».

La recherche de financements est évoquée au cours du débat comme moyen d'augmenter les capacités de production. Le modèle de développement de l'agriculture des pays riches qui ont bénéficié d'importants fonds publics pourrait être pris en exemple, souligne Bernard Bachelier. Mais ils reposaient sur la durée. « Or beaucoup de projets de bailleurs de fonds sont prévus sur des durées trop courtes qui ne laissent pas le temps aux professionnels agricoles d'acquérir l'autonomie financière », déplore-t-il.

Le problème de la faible organisation des producteurs et des filières, la nécessité d'une organisation de marché

L'accès aux moyens de production, nécessaires pour que les producteurs bénéficient de la hausse des prix, soulève la question du rôle et de la place des organisations agricoles. « Que peuvent dire les organisations agricoles pour montrer [que] en tant qu'institutions, elles sont aujourd'hui en mesure de gérer ces fonctions d'accès aux moyens de production ? », s'interroge Bernard Bachelier.

Les contributeurs de la semaine évoquent la faible organisation des producteurs pour expliquer leurs difficultés à profiter de la hausse des prix. Nicolas SALLIOU résume ainsi la situation : « Faiblement organisés, ils se retrouvent d'un côté dominés par des oligopsones et de l'autre par des Etats dont les politiques sont surtout orientées vers le transfert de richesses du secteur agricole, vers l'industrialisation et également vers l'exportation, du fait d'une dette qui les rend dépendant des devises acquises sur le marché extérieur ». En fait, à travers ces propos se pose le problème de la juste répartition des marges entre le petit producteur, l'industriel et le négoce. Mais encore faut-il savoir, explique Henri CLAVIER, ce qu'on appelle « une juste répartition quand on sait que si le négoce n'est pas intéressé, il n'achètera pas, l'industriel ne produira pas et le petit producteur ne trouvera pas de débouchés pour sa production ». En attendant, le débat offre une occasion pour faire des propositions visant à améliorer le fonctionnement des marchés. Joseph MARCHADIER estime que « seule une organisation de marché de même nature que celle pratiquée par l'UE entre 1958 et 1992 est capable de résoudre cette équation ». « Mais au niveau international, « on sent mal la volonté réelle d'aller dans cette direction », ajoute-il.

Les questions en suspens

- Comment lever les contraintes à l'augmentation de la production ?-La 'transmission' des prix entre les marchés internationaux et les marchés locaux est-elle garantie ? A quelles conditions aura-t-elle lieu? De nouvelles contributions remettent en question cette supposition.-Dans cette conjoncture favorable de haut prix agricoles, le problème de la volatilité des prix agricoles a-t-il disparu ? Ne peut-il pas maintenir les agriculteurs dans une situation de minimisation des risques qui les empêcherait de pleinement en profiter ?
- Quelles sont les politiques publiques qui permettraient aux agriculteurs de bénéficier au niveau local de la hausse des prix internationaux ? Quel est le rôle du gouvernement dans la réconciliation des intérêts des producteurs et intérêts des consommateurs?